Moïse Tchankoumi

Gouverner après un coup d'État

Sept repères pour le jour d'après



AFRICA OBSERVATORY
PRESS

Extrait de l'ouvrage à paraître

Gouverner après un coup d'État — Sept repères pour le jour d'après

Cette édition de découverte présente le prologue, le premier repère consacré à la légitimité politique et un aperçu du deuxième repère consacré à la capacité de l'État.

Édition intégrale à paraître en décembre 2026.

Africa Observatory Press —
www.observatoireafrique.org

Moïse Tchankoumi

Gouverner après un coup d'État

Sept repères pour le jour d'après

AFRICA OBSERVATORY PRESS

En hommage à Christian Penda Ekoka,

pour qui le véritable changement politique ne résidait pas dans le simple remplacement des hommes, mais dans une profonde transformation des institutions.

Remerciements

Ce fut pour moi un grand honneur d'être invité, une nouvelle fois, par l'Institut national d'administration publique de l'Université nationale de Séoul, pour animer un séminaire consacré aux transitions politiques et aux modalités d'accès au pouvoir en Afrique. Intitulé « *Political Transition in Africa : Coups or Ballots ? Charting the Path to Democracy* », ce séminaire abordait déjà les deux voies d'accès au pouvoir, les urnes et les coups d'État, qui allaient nourrir une part essentielle de mes recherches et publications ultérieures.

Cette rencontre fut également l'occasion de présenter, pour la première fois devant un auditoire académique, mon modèle SRHC (*Séquence de régimes historiquement colorés*), une approche des transitions africaines dans leur profondeur historique. L'intérêt et la curiosité manifestés par les participants constituèrent pour moi un encouragement particulièrement précieux.

Mais ce fut surtout un immense plaisir d'y retrouver le professeur Im Tobin, dont l'accueil chaleureux et l'attention personnelle contribuèrent largement à la réussite de cette rencontre. Son soutien se prolongea au-delà du séminaire lorsqu'il accepta de préfacer mon ouvrage « *Coups d'État démocratiques en Afrique : Quand l'armée sauve la démocratie* ».

Au professeur et ami Im Tobin, pour son accueil, sa confiance, son soutien et la fidélité de son amitié, aucun mot ne saurait exprimer convenablement toute la reconnaissance que je lui dois.

M.T.

Sommaire

Prologue — Le coup d'État n'est que le commencement

Introduction — De la rupture à la gouvernance

Chapitre 1 — Le jour d'après : le paradoxe du moment zéro

Repère 1 — Restaurer la légitimité

Repère 2 — Préserver la capacité de l'État

Repère 3 — La sécurité

Repère 4 — L'argent.

Repère 5 — Les politiques publiques

Repère 6 — Le monde extérieur

Repère 7 — Organiser la sortie

Chapitre 9 — Gouverner la transition

Chapitre 10 — La boussole du jour d'après r

Conclusion — Au-delà du coup d'État

Prologue.

Le coup d'État n'est que le commencement

Prendre le pouvoir n'est pas gouverner.

Il est 4 heures du matin ; dans la cour du palais présidentiel, des soldats en treillis contrôlent les accès. Des véhicules blindés sont stationnés devant les grilles. Le président de la République, qui, quelques heures plus tôt, occupait encore son bureau, a quitté les lieux à bord d'une voiture dont personne ne connaît la destination. À la télévision nationale, un militaire en treillis, le visage marqué par la fatigue et l'émotion, lit un communiqué au nom d'un « *Conseil National de Salut Public* ». Il annonce la suspension de la Constitution, la dissolution du gouvernement, la fermeture des frontières et l'instauration d'un couvre-feu. Il promet une transition, des élections, un retour à l'ordre constitutionnel. Il emploie les mots qu'il faut : « *sauver la nation* », « *restaurer la démocratie* », « *lutter contre la corruption* ».

À l'aube, les habitants de la capitale découvrent des chars dans les rues principales. Les militaires sont partout. Quelques passants s'approchent et prennent des photos avec leur téléphone. Puis, peu à peu, des groupes se forment. Des jeunes courent derrière les véhicules blindés. Des femmes lancent des youyous depuis les fenêtres. Des drapeaux nationaux sortent, agités comme des étendards de victoire.

On entend des cris :

« *Vive l'armée !* »
« *On a enfin gagné !* »
« *L'ancien régime est tombé !* »

L'atmosphère est étrange, à la fois tendue et curieuse. La peur côtoie la joie. L'incertitude et l'espérance se mêlent. Pour beaucoup, ce jour est celui d'une libération. Pour d'autres, il est celui d'une inquiétude sourde. Mais, dans les rues, l'enthousiasme semble l'emporter. Les militaires, qui s'attendaient à des regards hostiles, découvrent une foule qui les acclame. Certains soldats sourient. D'autres restent de marbre, conscients que cette popularité constitue un capital qui peut s'user rapidement. Mais, pour l'instant, ils en profitent. Les flashs des téléphones crépitent. Les youyous fusent. La scène a quelque chose d'irréel : Un coup d'État, et pourtant une fête.

Pour l'observateur extérieur, le coup d'État semble alors accompli. Un régime est tombé. Un autre commence. Mais pour ceux qui doivent désormais gouverner, le véritable problème commence précisément à cet instant : le matin du jour d'après. Le coup d'État est terminé. Le pouvoir est vacant, puis occupé. Les anciennes autorités sont parties ou arrêtées. Les nouvelles ont annoncé leurs premières décisions.

Mais le pays, lui, est toujours là. Les fonctionnaires attendent leur salaire. Les hôpitaux doivent continuer à fonctionner. Les écoles doivent rouvrir. Les administrations doivent travailler. Les entreprises attendent des décisions. Les banques doivent fonctionner. Les marchés observent. Les créanciers demandent des réponses. La frontière est peut-être fermée, mais les engagements financiers, eux, ne le sont pas. Les dettes n'ont pas disparu. Les contrats internationaux non plus.

La population qui applaudissait quelques heures auparavant attend maintenant des résultats. Et une question s'impose : Que faire dès le lendemain ? Car :

- Prendre le pouvoir n'est pas gouverner.
- Renverser un régime n'est pas reconstruire un État.

- Suspendre une constitution n'est pas produire une nouvelle légitimité.
- Dénoncer les échecs d'un système politique ne fournit pas, à lui seul, une réponse à la question la plus difficile. Il faut maintenant gouverner.

Le dilemme de l'après-coup

L'Afrique contemporaine a connu, au cours des dernières années, une succession de ruptures politiques qui ont profondément renouvelé le débat sur les coups d'État. Au Mali, au Burkina Faso, au Niger, en Guinée, au Soudan, ou au Gabon, des militaires ont renversé des gouvernements civils eux-mêmes confrontés à des crises de légitimité, à l'insécurité, à la corruption, à l'épuisement institutionnel ou à l'incapacité à répondre aux attentes d'une partie de leurs populations. Ces ruptures ont suscité des réactions contradictoires : les institutions régionales et internationales y ont généralement vu une remise en cause de l'ordre constitutionnel. Une partie des populations, au contraire, les a accueillies favorablement, parfois avec enthousiasme.

Cette contradiction a renouvelé une question ancienne mais devenue particulièrement visible :

Comment comprendre un coup d'État qui rencontre, au moins temporairement, une forme de légitimité populaire ? Cette question était au cœur de mon précédent travail : « *coups d'État démocratiques en Afrique : quand l'armée sauve la démocratie* ». Mais une autre question, plus concrète et peut-être plus difficile apparaît immédiatement après : « Que se passe-t-il une fois que les militaires sont au pouvoir ? » Car :

L'enthousiasme d'une population ne remplit pas les caisses de l'État ; la dénonciation d'un régime précédent ne paie pas les salaires ; le rejet d'un partenaire international ne règle pas la dette ; la souveraineté proclamée ne dispense pas d'administrer un pays ; l'armée, même lorsqu'elle bénéficie d'une forte popularité au lendemain d'un coup d'État, ne peut pas se substituer indéfiniment à l'ensemble des institutions politiques. Dès lors, les questions changent :

- Qui paie les fonctionnaires ?
- Qui assure la continuité des services publics ?
- Qui prend les décisions économiques ?
- Que fait-on des engagements financiers de l'État ?
- Comment traite-t-on les créanciers ?

- Que répond-on au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et aux organisations régionales ?
- Comment maintient-on les relations diplomatiques ?
- Que fait-on des parlementaires ?
- Quelle place accorde-t-on aux partis politiques ?
- Comment organise-t-on le dialogue national ?
- Quand aura lieu la transition ?
- Qui rédigera les nouvelles règles du jeu ?

Et surtout : Comment éviter que ceux qui ont pris le pouvoir au nom d'une rupture temporaire ne finissent par transformer cette rupture en nouveau système politique permanent ? Ces questions sont moins spectaculaires qu'un coup d'État. Elles sont pourtant infiniment plus importantes.

Le paradoxe de l'après-coup

Il existe ici un paradoxe fondamental **: plus un nouveau pouvoir justifie la rupture par les insuffisances du régime précédent, plus il doit rapidement démontrer sa propre capacité à faire mieux**. La légitimité du nouveau pouvoir ne peut

donc pas rester indéfiniment une légitimité de rupture. Elle doit devenir une légitimité de résultat. Elle ne peut plus seulement reposer sur : « *Nous avons renversé ceux qui avaient échoué.* » Elle doit progressivement devenir : « *Nous sommes capables de gouverner mieux que ceux que nous avons remplacés.* »

C'est une transformation essentielle. La légitimité de rupture se construit principalement contre un ordre ancien. La légitimité de gouvernement doit progressivement se construire pour un nouvel ordre. Autrement dit, le nouveau pouvoir doit passer de la « *légitimité contre* », *à la « légitimité pour* ». C'est souvent à cet endroit que les transitions commencent véritablement à être mises à l'épreuve. C'est pour répondre à ce paradoxe que ce guide a été conçu.

À propos de ce manuel

Une précision s'impose.

Comme dans mes publications précédentes, ce livre ne cherche pas à expliquer comment renverser un gouvernement. Il ne propose aucune méthode pour prendre le pouvoir et ne prétend pas davantage que le coup d'État constitue une réponse

normale aux crises démocratiques. S'il prend le coup d'État comme point de départ, c'est parce qu'il représente la forme la plus évidente et la plus spectaculaire de la rupture politique : en quelques heures, l'ordre du pouvoir est bouleversé et la question du jour d'après se pose dans toute sa brutalité. Mais les problèmes examinés dans ces pages dépassent largement le seul cas du coup d'État. Ils peuvent apparaître chaque fois qu'une rupture, militaire ou civile, constitutionnelle ou exceptionnelle, provoque une discontinuité suffisamment forte pour obliger ceux qui accèdent au pouvoir à reconstruire leur légitimité, préserver la capacité de l'État, arbitrer entre des contraintes héritées et organiser un nouvel ordre politique. Le coup d'État est donc ici moins une frontière du raisonnement que son révélateur le plus visible.

Le point de départ de ce livre est différent : Lorsqu'une rupture politique a déjà eu lieu, comment empêcher qu'elle ne produise davantage de désordre, de pauvreté, de violence ou d'autoritarisme ? Cette distinction est fondamentale : **Conseiller sur l'après-coup ne signifie pas promouvoir le coup d'État. Il s'agit de traiter une réalité politique lorsqu'elle existe déjà.**

De même qu'il serait éthiquement problématique, pour un universitaire ou un expert,

de se faire le promoteur d'une prise de pouvoir par la force, il serait tout aussi discutable, une fois la rupture devenue un fait accompli, de se réfugier dans le silence lorsque ses compétences peuvent contribuer à limiter les risques qu'elle fait peser sur la société. On peut condamner la rupture sans abandonner ceux qui doivent gérer ses conséquences. Cette position n'est ni une approbation, ni une neutralité indifférente. Elle repose sur une conviction simple : l'expertise n'a pas vocation à disparaître lorsque la situation politique devient difficile. C'est précisément lorsque les marges d'erreur se réduisent, que les institutions sont fragilisées et que les conséquences des décisions deviennent considérables qu'elle peut être la plus utile. Dans certains cas, le nouveau pouvoir devra préparer un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Dans d'autres, il pourra être nécessaire de réformer profondément les institutions avant de l'organiser. Dans tous les cas, le problème central reste le même : « *Transformer une rupture de pouvoir en processus politique maîtrisé.* »

Un guide, pas une recette

Il n'existe évidemment pas de modèle universel pour faire cette transformation. Le Mali n'est pas le Burkina Faso. Le Niger n'est pas la Guinée. Le Soudan n'est pas le Zimbabwe. Les expériences africaines montrent que des mécanismes apparemment comparables peuvent produire des résultats radicalement différents selon les institutions, les ressources économiques, les rapports de force sociaux, la situation sécuritaire et l'environnement international.

Ce livre ne propose donc pas une recette. Il propose un cadre de décision et d'action. Il ne prétend pas dire aux acteurs ce qu'ils doivent faire dans toutes les circonstances. Au fond, toutes les analyses qui suivent peuvent être ramenées à une seule question : Comment passer de la rupture à la reconstruction, puis de la reconstruction à une transition légitime et durable ? Ce passage n'est jamais automatique ; il exige des choix. Il suppose parfois des compromis. Il impose de renoncer à certaines promesses. Il oblige les nouveaux dirigeants à accepter une vérité fondamentale : **Gouverner est beaucoup plus difficile que conquérir le pouvoir.**

Repère 1.

Restaurer la légitimité

Prendre le pouvoir ne suffit pas à obtenir le droit de gouverner

“

Au bout du fil, le directeur du Trésor

La veille encore, la foule scandait son nom. Sur la grande place de la capitale, des milliers de personnes avaient applaudi les soldats qui venaient de renverser un président devenu impopulaire. Des drapeaux flottaient, des inconnus s’embrassaient, et les nouvelles autorités promettaient une ère de justice, de sécurité et de souveraineté retrouvée. Ce matin-là, pourtant, dans le silence du palais présidentiel, le nouvel homme fort du pays découvrait une réalité moins exaltante. Sur son bureau s’accumulaient déjà les premiers dossiers. Il en ouvrit un presque au hasard.

Ce dossier concernait des primes dues aux enseignants, dont certaines remontaient à près de dix ans. Il décrocha son téléphone et demanda le directeur du Trésor. Après plusieurs tentatives infructueuses, celui-ci finit par répondre. Les arriérés étaient connus, expliqua-t-il d'un ton distrait. Le dossier était ancien, les crédits indisponibles. Il faudrait attendre. Le chef de la transition insista : ces enseignants avaient suffisamment attendu. Un silence, puis cette réponse presque désinvolte : « Excellence, ce dossier est sur mon bureau depuis trois gouvernements. Il peut bien attendre quelques semaines de plus. » Avant même qu'il ait pu répliquer, son interlocuteur ajouta qu'il devait rejoindre une réunion. Le nouvel homme fort raccrocha lentement. Il venait de découvrir qu'on pouvait commander un pays sans parvenir à faire bouger un dossier.

Son regard se posa sur les photographies de la foule publiées dans les journaux. Hier, elle l'avait acclamé. Mais qu'avait-elle réellement applaudi ? Son arrivée au pouvoir ou le départ de son prédécesseur ? Parmi ces milliers de visages se trouvaient sans doute des enseignants qui attendaient depuis des années ce qui leur était dû. Ils avaient peut-être vu dans la rupture la promesse que justice leur serait enfin rendue. Que leur dirait-il maintenant ? Qu'il fallait encore attendre ? Il sentit monter une irritation nouvelle. Il pouvait relever le directeur du Trésor de ses fonctions dès cet après-midi.

Mais cela ferait-il apparaître l'argent ? Et si, demain, les enseignants descendaient à leur tour dans la rue, seraient-ils encore là pour l'acclamer ? Pour la première fois depuis la prise du pouvoir, une question s'imposa à lui : combien de temps pourrait-il encore demander au peuple de lui faire confiance au seul motif qu'il avait renversé ceux qui l'avaient déçu ?

”

Au lendemain d'une rupture politique, une confusion est possible entre deux réalités pourtant différentes : détenir le pouvoir et être reconnu comme légitime pour l'exercer. Les nouvelles autorités peuvent contrôler les institutions, disposer des forces armées, nommer les responsables publics et prendre des décisions qui s'imposent à l'administration. Elles peuvent même bénéficier d'un soutien populaire important. Cela ne règle pas entièrement la question. Car la légitimité n'est pas seulement la capacité de commander. Elle désigne, plus profondément, la reconnaissance du droit de commander. Cette distinction devient particulièrement importante après un coup d'État. Dans un ordre constitutionnel ordinaire, la question de l'origine du pouvoir est, en principe, réglée par les institutions : une élection a eu lieu, des procédures ont été respectées, un mandat a été attribué.

La rupture interrompt cette chaîne. Ceux qui exercent désormais le pouvoir doivent donc construire autrement les raisons pour lesquelles leurs décisions devraient être acceptées. C'est ici qu'apparaît une situation singulière : un pouvoir peut être juridiquement contesté tout en bénéficiant d'une réelle adhésion politique**.** Les scènes de populations célébrant la chute d'un

régime ne doivent ni être idéalisées, ni être ignorées. Elles peuvent traduire le soulagement après une crise, le rejet de dirigeants devenus impopulaires, l'espoir d'un changement ou une confiance particulière accordée aux nouvelles autorités, mais elles posent une question difficile : Que vaut cette adhésion une fois passé le moment de la rupture ?

La légitimité de la rupture

Un nouveau pouvoir qui bénéficie d'une légitimité de rupture commence souvent par expliquer pourquoi l'ancien ne pouvait plus continuer : l'insécurité, la corruption, la mauvaise gouvernance, l'affaiblissement des institutions, la modification controversée des règles constitutionnelles, la dépendance extérieure, l'incapacité à répondre aux attentes sociales. Ces arguments remplissent une fonction essentielle : ils donnent un sens à la rupture. Le nouveau pouvoir affirme en substance : « *Si nous sommes ici, c'est parce que ceux qui nous ont précédés avaient perdu la capacité ou la légitimité de gouverner* ». Cette justification peut trouver un écho auprès d'une partie de l'opinion publique. Elle peut même constituer, pendant un temps, une ressource politique considérable. Mais

elle possède une faiblesse : elle explique davantage pourquoi les précédents dirigeants devaient partir que pourquoi les nouveaux devraient rester.

C'est toute la différence entre une légitimité construite **contre** un ordre politique et une légitimité permettant de gouverner **à sa place**. La première peut apparaître très rapidement. La seconde doit se construire. Non sans dilemme.

Le dilemme de la légitimité

Le soutien à la chute de l'ancien régime n'est pas nécessairement un mandat donné au nouveau pouvoir pour gouverner sans limites. C'est une distinction difficile à maintenir dans les premiers mois.

Une foule qui applaudit un changement politique peut donner aux nouvelles autorités le sentiment qu'elles disposent d'une approbation générale. Les manifestations de soutien deviennent alors la preuve visible d'une légitimité que l'on oppose volontiers aux critiques intérieures ou extérieures. Pourtant, soutenir une rupture peut signifier plusieurs choses. On peut vouloir le départ d'un président sans souhaiter un régime militaire durable ; on peut approuver certaines orientations du nouveau pouvoir sans approuver

toutes ses décisions ; on peut soutenir une politique de souveraineté tout en contestant simultanément la restriction des libertés publiques ; on peut enfin avoir accueilli favorablement la rupture et changer d'avis lorsque ses conséquences apparaissent. La légitimité populaire n'est donc jamais un chèque en blanc, elle est un prêt à durée déterminée, dont les conditions sont renégociées en permanence. Le problème devient plus clair si l'on observe la légitimité non comme une qualité que le pouvoir possède ou ne possède pas, mais comme une relation qui évolue avec le temps.

Au premier jour, la comparaison se fait principalement avec le régime renversé. Quelques mois plus tard, elle se fait avec les promesses du nouveau pouvoir. Puis, progressivement, avec ses résultats. La question n'est plus seulement : « *Était-il nécessaire de rompre avec l'ancien ordre ?* » Elle devient : « *Que fait le nouveau pouvoir de la situation dont il a hérité ?* » C'est un changement considérable. La dénonciation de la corruption appelle des comportements publics plus exemplaires. La critique de l'insécurité appelle une amélioration de la sécurité. La dénonciation de la pauvreté appelle des politiques économiques. La promesse de souveraineté appelle la démonstration que celle-ci peut produire

davantage de capacité d'action. Autrement dit, **plus la rupture a été justifiée par l'échec du régime précédent, plus le nouveau pouvoir crée lui-même les critères selon lesquels il sera jugé.** La légitimité devient progressivement une épreuve de gouvernement.

Le temps n'est pas neutre

Le temps n'est pas neutre : la légitimité du lendemain et celle de la deuxième ou de la troisième année ne peuvent pas reposer sur les mêmes fondements. Au début, le nouveau pouvoir peut bénéficier d'un crédit politique important. La population accepte parfois les difficultés au nom de l'héritage reçu, de l'urgence ou du temps nécessaire à la réforme. Mais ce crédit s'érode s'il n'est pas renouvelé. À mesure que les mois passent, il devient plus difficile d'attribuer chaque problème à ceux qui gouvernaient auparavant. Les nouvelles autorités deviennent progressivement comptables de leurs propres décisions. Ce mécanisme est normal. Il marque précisément le passage de la rupture au gouvernement. Il contient néanmoins une tentation : continuer à gouverner politiquement par la rupture, même lorsque le temps de la rupture est passé.

L'ancien régime, les anciennes élites, les partenaires étrangers ou les adversaires intérieurs peuvent alors être mobilisés en permanence pour expliquer les difficultés présentes. Ce discours peut conserver une efficacité politique, mais il comporte un risque : empêcher le nouveau pouvoir de construire une légitimité qui lui appartienne véritablement.

Le paradoxe de la légitimité

Plus le temps passe, moins un pouvoir de transition peut tirer sa légitimité de ce qu'il a renversé, et plus il doit la tirer de ce qu'il construit. Cette transformation ne signifie pas que les difficultés héritées disparaissent. Certaines crises exigent plusieurs années avant de pouvoir être résolues. Certains problèmes structurels dépassent largement la durée raisonnable d'une transition. Mais le pouvoir doit progressivement montrer qu'il ne se définit plus seulement par son origine. Il doit devenir capable d'expliquer ce qu'il fait, au nom de quoi il le fait et jusqu'où s'étend son mandat. Le cas du Burkina Faso nous permet d'illustrer cette situation.

Encadré 1: Burkina Faso, 2014 : à qui appartient la rupture ?

L'expérience burkinabè de 2014 permet d'éclairer cette question sous un angle particulièrement intéressant.

La chute de Blaise Compaoré, après vingt-sept années au pouvoir, intervient dans le contexte d'une mobilisation populaire massive contre une modification constitutionnelle qui aurait pu lui permettre de briguer un nouveau mandat.

L'armée intervient dans la vacance du pouvoir et le lieutenant-colonel Isaac Zida en prend brièvement la tête.

Mais une question apparaît immédiatement : **la chute du régime donnait-elle pour autant à l'armée la légitimité de diriger seule la transition ?**

La réponse politique apportée fut celle d'un compromis. Une Charte de la transition fut adoptée et Michel Kafando, un civil, devint président de la transition, tandis que Zida occupait les fonctions de Premier ministre.

Le cas est intéressant précisément parce qu'il distingue deux choses : **la légitimité de la rupture et la légitimité de l'ordre appelé à lui succéder.**

La première ne déterminait pas automatiquement la seconde.

Cette distinction sera encore mise à l'épreuve en septembre 2015 lorsqu'une tentative de prise de pouvoir par le Régiment de sécurité présidentielle échouera et que les autorités de transition seront rétablies.

L'expérience burkinabè ne constitue évidemment pas un modèle transposable. Elle montre simplement qu'une rupture peut bénéficier d'une forte adhésion sans que cette adhésion indique, à elle seule, **qui doit gouverner ensuite, ni selon quelles règles**.

Le cas burkinabè montre que la légitimité de la rupture ne détermine pas automatiquement la légitimité de l'ordre successeur.

De quelle légitimité parle-t-on ?

Le mot lui-même peut prêter à confusion, car plusieurs formes de légitimité peuvent coexister : il y a d'abord celle que nous avons appelé **la légitimité de rupture :** la conviction qu'un ordre politique était devenu suffisamment défaillant pour qu'un changement profond soit nécessaire. Il peut exister ensuite une **légitimité populaire**, lorsque le nouveau pouvoir bénéficie d'un soutien significatif dans la population. À celle-ci s'ajoute progressivement une **légitimité de résultat** : le pouvoir est jugé sur sa capacité à améliorer la sécurité, l'économie, les services publics ou le fonctionnement des institutions. Enfin se pose la question de la **légitimité institutionnelle** : celle qui ne repose plus principalement sur les personnes qui ont pris le pouvoir mais sur des règles, des institutions et des procédures suffisamment reconnues pour leur survivre.

Ces formes de légitimité ne s'excluent pas. Elles peuvent se renforcer. Mais elles peuvent aussi entrer en contradiction : un pouvoir très populaire peut affaiblir les institutions. Un pouvoir produisant certains résultats peut restreindre les libertés. Une transition respectueuse de certaines

procédures peut perdre le soutien d'une population qui ne voit pas d'amélioration concrète de sa situation. Le problème n'est donc pas de rechercher une légitimité parfaite. Il est de comprendre sur quoi repose réellement l'autorité du pouvoir à un moment donné, et ce qui pourrait la fragiliser demain.

Tableau 1:Typologie des quatre légitimités

Forme de légitimité	**Source**	**Risque**
Légitimité de rupture	Rejet de l'ordre ancien	S'épuise avec le temps
Légitimité populaire	Soutien de la rue	Peut être volatil
Légitimité de résultat	Amélioration concrète	Peut être lente à produire
Légitimité institutionnelle	Règles et procédures	Peut être affaiblie par un pouvoir populaire

Une autre difficulté apparaît alors. Lorsque le nouveau pouvoir s'identifie fortement à la rupture, ceux qui le critiquent peuvent facilement être présentés comme les défenseurs de l'ordre ancien. La distinction est pourtant essentielle

L'opposition n'est pas l'illégitimité

Une société qui a rejeté un régime n'a pas cessé d'être pluraliste. Les acteurs de la société civile, les journalistes, les syndicats, les partis politiques ou les citoyens peuvent avoir soutenu la rupture et contester ensuite certaines décisions. Cette contestation ne constitue pas nécessairement un rejet de la transition ; elle peut au contraire contribuer à rappeler une vérité simple **: la légitimité ne signifie pas l'absence de désaccord**. Un pouvoir qui ne peut conserver sa légitimité qu'en supprimant la contradiction finit par transformer la question. On ne demande plus alors : « *Pourquoi faut-il soutenir la transition ?* », mais : « *Pourquoi la transition ne supporte-t-elle plus d'être discutée* ? » C'est un basculement dangereux.

Construire sans confisquer

Le problème de la légitimité dans l'après-coup n'a pas de solution unique : c'est un déplacement progressif. Au commencement, la rupture parle beaucoup ; avec le temps, elle doit parler moins, laissant place aux décisions, aux institutions et aux résultats. Le test le plus difficile pour un pouvoir

de transition est d'accepter que la source de légitimité qui l'a porté au pouvoir ne puisse pas le maintenir indéfiniment. La réussite ne consiste donc pas à préserver intacte la légitimité du premier jour, mais à la transformer : de la rupture vers la confiance, puis vers des institutions qui n'auront plus besoin d'elle pour être reconnues. Cette transformation suppose que la confiance trouve des appuis dans le fonctionnement quotidien de l'État. La meilleure issue pour une transition n'est pas de rendre ses dirigeants indispensables, mais de rendre leur caractère exceptionnel inutile.

Aucune légitimité, aussi forte soit-elle, ne dispense toutefois de gouverner avec un État. Vient donc naturellement la question : « avec quel État gouverner ? » C'est notre deuxième dossier.

Repère 2.

Préserver la capacité de l'État

Changer le pouvoir sans désorganiser l'instrument qui permet de gouverner

“

Inondation dans l'Extrême-Nord

Le nouveau ministre de l'Administration territoriale avait pris ses fonctions depuis quatre jours. Dès son arrivée, il avait signé une série de décisions mettant fin aux fonctions de plusieurs directeurs et responsables régionaux. Certains avaient été des figures importantes de l'ancien régime. D'autres occupaient simplement leur poste depuis trop longtemps. Le ministre voulait donner un signal clair : le changement annoncé ne resterait pas une promesse. Dans la presse, les premières nominations avaient été saluées comme le début d'un grand nettoyage de l'administration

Ce matin-là, pourtant, son directeur de cabinet entra sans frapper. Dans une province du nord, de fortes pluies avaient emporté un pont sur la principale route d'approvisionnement. Plusieurs localités étaient isolées. Des camions transportant des médicaments et des denrées alimentaires étaient immobilisés. Le ministre ordonna immédiatement le déblocage des moyens d'urgence et la mobilisation des services territoriaux. Deux heures plus tard, rien n'avait bougé. Le ministre avait signé les ordres. Mais personne, sur le terrain, n'était en mesure de les exécuter. Le gouverneur venait d'être relevé de ses fonctions. Son successeur n'avait pas encore pris service. Le directeur régional chargé des infrastructures avait lui aussi été remplacé, mais personne ne savait qui était désormais habilité à engager les dépenses. Quant au responsable qui connaissait les procédures d'intervention d'urgence, il avait été suspendu la veille.

Le ministre s'emporta. Fallait-il donc rappeler ceux qu'on venait de renvoyer pour faire fonctionner le pays ? Son directeur de cabinet hésita avant de répondre : « Monsieur le Ministre, nous avons changé les responsables. Nous n'avons pas encore organisé leur remplacement. » Un silence suivit. Sur son bureau, le ministre avait toujours le pouvoir de signer des décisions.

Mais, à plusieurs centaines de kilomètres de là, des populations attendaient des secours que personne ne parvenait à acheminer. Il comprit alors qu'une administration ne se résumait ni aux hommes qui la dirigeaient ni aux décrets qui les nommaient. Elle était aussi faite de compétences, de procédures, de responsabilités et de continuités invisibles. En voulant montrer que l'État changeait de mains, avait-il commencé par affaiblir ce qui lui permettait d'agir ?

”

Un gouvernement tombe. L'État, lui, doit rester debout.

Table des matières
(de l'ouvrage complet)

Remerciements **5**
Sommaire **7**

Le coup d'État n'est que le commencement
De la rupture à la gouvernance
Les paradoxes du jour d'après

Prologue. Le coup d'État n'est que le commencement **9**
Le dilemme de l'après-coup 12
Le paradoxe de l'après-coup 14
À propos de ce manuel 15
Une précision s'impose. 15
Un guide, pas une recette 18
Introduction. De la rupture à la gouvernance **19**
Chapitre 1. Le jour d'après **27**
L'illusion de la page blanche 28
Sept dossiers arrivent sur la table 29
Le jour d'après n'est pas le même partout 31
Et les attentes commencent à courir 33
Le paradoxe du jour d'après 33

Sept repères pour le jour d'après

Repère 1. Restaurer la légitimité 35
La légitimité de la rupture 39
Le dilemme de la légitimité 40
Le temps n'est pas neutre 42
Le paradoxe de la légitimité 43
De quelle légitimité parle-t-on ? 45
L'opposition n'est pas l'illégitimité 47
Construire sans confisquer 47
Repère 2. Préserver la capacité de l'État 49
Le régime n'est pas l'État. 53
Le dilemme de l'État 54
La tentation de remplacer les hommes 55
Gouverner n'est pas seulement décider 56
Le paradoxe de la capacité 57
Réformer ou reconstruire ? 59
Préserver les compétences sans préserver les mauvaises pratiques 60
L'État doit survivre à ceux qui le gouvernent 61
Repère 3. La sécurité 63
Le paradoxe de la sécurité : 68
Qui commande qui ? 68
Tout sécuriser ? 69
Le dilemme de la sécurité 70
L'armée au pouvoir reste une armée 72
Les partenaires changent, les besoins demeurent 73

Sécuriser la transition ou sécuriser l'État ? 74
Repère 4 L'argent 77
L'héritage financier 81
Le dilemme de l'argent. 82
Ce que les comptes peuvent révéler 84
La dette ne disparaît pas avec le gouvernement 85
La souveraineté a un coût. 87
Le créancier n'est ni un gouvernement ni un ennemi. 89
Le temps des promesses rencontre celui du budget. 90
Repère 5 Les politiques publiques 93
Dénoncer est plus simple que remplacer. 97
Tout ne peut pas être prioritaire. 98
La tentation des décisions symboliques. 99
Le paradoxe de la réforme. 100
Faut-il réformer l'héritage ou construire autre chose ? . 102
Le temps de la transition n'est pas celui du développement. 104
Produire quelques résultats qui comptent 105
Qui gagne, qui perd ? 106
De la rupture à la preuve. 107
Repère 6 Le monde extérieur 111
La souveraineté rencontre l'interdépendance. 115
Le dilemme de la souveraineté : 116
Le premier réflexe : distinguer les partenaires 116
La réaction régionale 118
Le paradoxe de la pression extérieure. 120

Changer de partenaire n'est pas supprimer la dépendance 120
La diplomatie du refus ne suffit pas 122
Négocier suppose de savoir ce que l'on veut 123
Ne pas confondre indépendance et solitude 124
Le monde extérieur commence à l'intérieur 125
Repère 7 Organiser la sortie 127
La contradiction de La transition 131
Le dilemme de la sortie 132
Le calendrier n'est pas la transition. 132
La tentation de tout refonder avant de partir. 133
Le problème de celui qui organise sa propre sortie. 137
Partir ne signifie pas disparaître. 138
Ce qui doit rester après ceux qui partent 139
La dernière épreuve de la légitimité 140

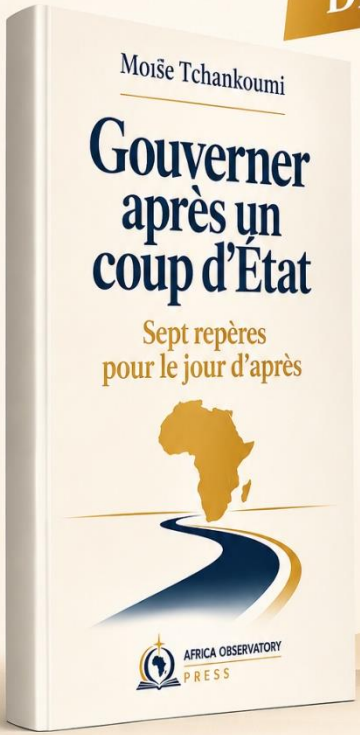
Gouverner la transition
La boussole du jour d'après
Au-delà du coup d'État

Chapitre 9 Gouverner la transition 145
Le piège des bonnes décisions isolées. 149
L'urgence n'est pas la priorité. 151
Le moment où tout devient prioritaire. 152
Séquence ne signifie pas attente indéfinie. 155
Trois verbes pour gouverner le lendemain : 158
Le gouvernement de la contrainte. 159
Chapitre 10 La boussole du jour d'après 161

Première question : sur quoi repose notre légitimité ?..164
Deuxième question : renforçons-nous l'État ou seulement le pouvoir ?.....165
Troisième question : que protégeons-nous réellement ? 166
Quatrième question : savons-nous réellement combien nous avons ?.....167
Cinquième question : que voulons-nous vraiment changer ?.....168
Sixième question : combien d'options extérieures possédons-nous ? 169
Septième question : ce que nous faisons facilite-t-il notre départ ? 170
Regarder les sept aiguilles ensemble 171
La règle des sept questions 172
Les trois couleurs de la transition 173
Les signaux qui devraient inquiéter 175
Le test le plus simple.....175
Savoir partir commence par savoir pourquoi l'on est là 177
Conclusion Au-delà du coup d'État 179
La rupture ne gouverne pas.....180
Le pouvoir et l'État ne sont pas la même chose 181
La souveraineté est une capacité 182
Gouverner, c'est choisir 183
Stabiliser. Transformer. Transmettre. 184
Accepter l'inachèvement 185
La dernière victoire 186

Après le jour d'après 187
Table des matières 189

À PARAÎTRE DÉCEMBRE 2026



Un guide de référence pour comprendre les dilemmes du jour d'après et gouverner efficacement une transition après un coup d'État.

- **Repères pratiques**
- **Analyses des dilemmes**
- **Leçons africaines**

AFRICA OBSERVATORY
PRESS

Plus d'informations sur
www.observatoireafrique.org

Gouverner après un coup d'État

Sept repères pour le jour d'après

Un coup d'État peut renverser un gouvernement en quelques heures. Mais que se passe-t-il le lendemain, lorsque les nouvelles autorités doivent administrer un État, assurer la sécurité, payer les fonctionnaires, gérer la dette publique et répondre aux attentes d'une population qui espère le changement ?

Prendre le pouvoir n'est pas gouverner.

Car si le pouvoir change, les contraintes demeurent. Les institutions, les engagements financiers, les dépendances extérieures et les difficultés héritées ne disparaissent pas avec le régime renversé. À l'enthousiasme de la rupture succède une épreuve autrement plus complexe : transformer une conquête du pouvoir en capacité de gouvernement.

À partir des expériences africaines, cet ouvrage explore sept défis majeurs de l'après-coup d'État : restaurer la légitimité, préserver la capacité de l'État, assurer la sécurité sans militariser durablement le pouvoir, maîtriser les finances publiques, produire des politiques publiques, redéfinir les relations extérieures et organiser une sortie crédible de la transition.

Sans justifier les coups d'État ni proposer de recette universelle, l'auteur développe une grille de réflexion pour comprendre les dilemmes du jour d'après. Une démarche qui dépasse le seul cas des ruptures militaires et éclaire plus largement les situations de discontinuité politique.

L'AUTEUR

Moïse Tchankoumi est professeur, politiste et économiste. Ses travaux portent sur les transitions politiques, la gouvernance, les finances publiques et les enjeux de souveraineté en Afrique. Il est secrétaire général de l'Observatoire des transitions politiques et des conflits en Afrique (OPTCA).

Il est notamment l'auteur de *Coups d'État démocratiques en Afrique : Quand l'armée sauve la démocratie* (2023). Il intervient régulièrement dans des médias internationaux et auprès d'organisations africaines et internationales sur les questions de gouvernance, de dette publique et de transitions démocratiques.



AFRICA OBSERVATORY PRESS

ISBN 978-2-493242-00-0

9 782493 242000